

# NOUVEL HAY MAGAZINE

## SANS FRONTIÈRES

## Arno Klarsfeld

**Arno Klarsfeld**, né le [27 août 1965](#) dans le [16<sup>e</sup> arrondissement de Paris](#), est un [avocat franco-israélien](#).

Il a également exercé diverses missions nationales à la demande du président [Nicolas Sarkozy](#).

## Biographie

### Famille et études



Serge et Beate Klarsfeld, les parents d'Arno Klarsfeld, en 2007.

Il est le fils aîné de [Serge Klarsfeld](#), [avocat](#) et [écrivain juif ashkénaze](#) d'origine [roumaine](#), et de [Beate Klarsfeld](#), [protestante](#) militante antinazie [allemande](#), fille d'un ancien soldat de la [Wehrmacht](#).

Le couple Klarsfeld est célèbre comme « chasseurs de [nazis](#) ». Leur fils est prénommé Arno comme son grand-père paternel<sup>2</sup>.

Durant son enfance, il suit à plusieurs reprises sa mère à travers l'Europe et passe des étés dans un [kibboutz](#) sur le [Golan](#)<sup>2</sup>. Il va également dans des colonies

de vacances communautaires et y a pour moniteur [Alain Jakubowicz3](#) qui deviendra Président de la [Licra](#) du 31 janvier 2010 à octobre 2017.

Il fait ses études aux lycées [Janson-de-Sailly](#) et [Claude-Bernard](#) à [Paris](#), puis dans les universités de [Paris II Panthéon-Assas](#) et [Sorbonne-Paris IV](#), sanctionné par une maîtrise de [droit](#). À l'[université de New York4](#), il obtient un master en droit international,[5](#).

En 2003, il s'installe en [Israël](#) où il effectue son [service militaire](#) au sein d'une unité de gardes-frontières de [Tsahal6](#).

## Avocat engagé

Il assiste au [procès Barbie](#) en [1987](#). En 1988, il entre au cabinet d'avocat de [Roland Dumas7](#). Il passe le [barreau](#) de [Paris](#) en [1989](#), puis ceux de [New York](#) et de [Californie](#) en [19905](#).

Aux États-Unis, il rejoint la banque [Lazard](#) puis le cabinet d'affaires new-yorkais [Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom7](#).

Il commence ses provocations : en 1987, il est frappé par le service d'ordre du [Front national](#) lors du meeting du [Bourget](#) de ce parti après être monté sur l'estrade avec un t-shirt « Le Pen = Nazi » ; il se rend en [Autriche](#) en [1989](#) pour protester contre la visite du pape [Jean-Paul II](#) au président autrichien et ancien officier dans la [Wehrmacht](#), [Kurt Waldheim](#), se faisant molester pour s'être essuyé les doigts sur la chemise d'un policier autrichien lui ayant pris ses empreintes et écopant de dix jours d'emprisonnement pour le port d'un uniforme nazi ; il tente de passer la frontière irakienne lors de la [Guerre du Golfe \(1990-1991\)2,8](#).

Il vote pour [François Mitterrand](#) à la [présidentielle de 1988](#), puis pour [Jacques Chirac](#) en [1995](#) et [20028](#).

Fréquentant les soirées branchées de la [jet set](#) dans les [années 1990](#), il a, de 1994 à 1996, une relation avec la mannequin [Carla Bruni7](#), qu'ils officialisent dans [Paris Match2](#), puis entretient une liaison avec [Béatrice Dalle8](#), avec qui il se mobilise contre la poussée du Front national à [Vitrolles](#) en [19979](#).

Il quitte ensuite le cabinet américain pour celui de son père et de sa sœur à Paris. Depuis, il est l'avocat de l'association des [Fils et filles de déportés juifs de](#)

[France](#) (FFDJF).

En [1994](#), il est, avec [Charles Libman](#), avocat des parties civiles au procès de [Paul Touvier](#), chef de la [Milice](#) à [Chambéry](#) et à [Lyon](#), condamné à la réclusion à perpétuité. Lors du procès, il montre une connaissance parfaite du dossier de 30 000 pages<sup>10</sup> et se démarque des autres [parties civiles](#) en argumentant sur le fait que Touvier avait décidé seul de procéder à des exécutions, sans avoir reçu d'ordre des Allemands. Il prend ainsi le risque, avec l'accord de son père, de sortir ces crimes de la notion de [crime contre l'humanité](#) et qu'ils soient [prescrits](#)<sup>2</sup>.

D'octobre [1997](#) à avril [1998](#), Arno Klarsfeld représente l'association des [Fils et filles de déportés juifs de France](#) lors du procès de [Maurice Papon](#). Il se démarque des autres parties civiles, qui demandent la [réclusion à perpétuité](#), en réclamant une condamnation à 10 ans de prison<sup>11</sup>.

Il se prononce régulièrement pour la création de [cours internationales](#) afin de juger les [criminels de guerre](#) pour des [massacres](#) tels que ceux du [Kosovo](#) ou le [génocide au Rwanda](#)<sup>4</sup>. En [2000](#), il produit un documentaire où on le voit militer contre la [double peine](#) auprès des [députés français](#)<sup>8</sup>.

Il tient brièvement des chroniques sur [Europe 1](#) et [Canal+4](#).

En [2002](#), à trente-sept ans, il prend, « par solidarité », la [nationalité](#) israélienne<sup>12</sup>. L'année suivante, bien qu'ayant passé de dix ans la limite d'âge, il s'engage dans les Magav, les garde-frontières rattachés aux [forces de défense d'Israël](#), et est affecté à des [points de contrôles](#) autour de [Bethléem](#), en [Cisjordanie](#)<sup>13,6</sup>.

En tant qu'avocat, il a peu de clients, essentiellement issus des relations de ses parents<sup>8</sup>. Il cultive comme ses parents<sup>14</sup> l'art de la [provocation](#)<sup>12</sup> : il se donne un « look branché », arrive au palais de justice en patins à roulettes<sup>15,16</sup>, joue avec les médias, jette un verre d'eau à la tête d'un contradicteur, [Robert Ménard](#), lors d'un débat télévisé<sup>2,17</sup> ou encore affirme que le [MRAP](#) est antisémite<sup>14</sup> : « Écartelé entre le narcissisme et la défense des grandes causes, l'intellectualité gauche et l'éloquence mondaine, l'engagement et la désinvolture ou les maladresses, il brouille, malgré lui, les cartes et les conversations... »<sup>4</sup>.

Il intervient régulièrement sur des questions relatives à l'[antisémitisme](#), comme les [polémiques](#) entourant l'humoriste [Dieudonné](#), contre lequel lui et ses parents

ont appelé à manifester en janvier 2014<sup>18,19</sup>.

## Missions auprès de Nicolas Sarkozy et des gouvernements Fillon

Sportif (il pratique le marathon et le triathlon), il se lie d'amitié avec [Nicolas Sarkozy](#), croisé par hasard à vélo à [Longchamp](#), et lui propose ses services<sup>4</sup>. Celui-ci, alors président de l'[UMP](#), lui confie en [décembre 2005](#), la rédaction d'un « travail approfondi sur la loi, l'Histoire et le devoir de mémoire », à la suite de la polémique autour de la [loi mémorielle](#) du [23 février 2005](#), [portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés](#) mentionnant le « rôle positif » de la [colonisation](#)<sup>12</sup>. Mais ses recommandations ne sont pas reprises par Nicolas Sarkozy<sup>12</sup>.

En mai 2006, ce dernier lui demande à nouveau des propositions sur la prévention de la [délinquance des mineurs](#). La recommandation d'Arno Klarsfeld de juger les délinquants [récidivistes](#) de 16 à 18 ans comme des [majeurs](#), n'est pas non plus reprise dans le [projet de loi](#) de prévention de la délinquance<sup>12</sup>.

Le [28 juin 2006](#), Nicolas Sarkozy, [ministre de l'Intérieur](#), nomme Arno Klarsfeld [médiateur national](#) auprès des [sans-papiers](#) parents d'enfants scolarisés, décision immédiatement critiquée par la [Ligue des droits de l'homme](#) qui y voit une « diversion médiatique »<sup>12</sup>. Il traite quelques centaines de dossiers, sur les 30 000 déposés<sup>12</sup>.

En [décembre 2006](#), Arno Klarsfeld est chargé par Nicolas Sarkozy de résoudre la crise provoquée par la mobilisation des [SDF](#) avec l'association [Les Enfants de Don Quichotte](#). Il refuse l'option des [réquisitions](#) et prône l'ouverture de nouveaux centres d'accueil de nuit plus petits<sup>20</sup>.

Enfin, il se voit chargé d'une mission de réflexion sur les [transports](#) et l'[écologie](#)<sup>4</sup> en février 2007<sup>5</sup>.

Après la victoire de Nicolas Sarkozy à l'[élection présidentielle](#) le [6 mai 2007](#), Arno Klarsfeld, pressenti pour un [secrétariat d'État](#), est candidat pour l'[UMP](#) aux [élections législatives](#) dans la [huitième circonscription de Paris \(12<sup>e</sup> arrondissement\)](#) afin de succéder au député [Jean de Gaulle](#) dans un fief de la [droite](#) ayant voté majoritairement pour [Ségolène Royal](#). Si ses adversaires

lui reprochent sa [médiatisation](#) et de ne pas habiter dans le secteur<sup>4</sup>, il est en [ballottage](#) favorable au soir du premier tour, mais il perd le second au profit de la candidate socialiste [Sandrine Mazetier](#), qui l'emporte avec 55,85 % des voix<sup>21</sup>.

Il est conseiller au sein du cabinet du Premier ministre [François Fillon](#) de [juillet 2007](#)<sup>22</sup> à [octobre 2010](#)<sup>23</sup>. Il lui écrit « quelques notes sur des sujets de société », se rend en [Haïti](#) après le [séisme de janvier 2010](#)<sup>24</sup>.

## Membre du Conseil d'État

Klarsfeld est nommé [conseiller d'État](#) au tour extérieur lors du [conseil des ministres](#) du mercredi [27 octobre 2010](#)<sup>25</sup>, tandis que certains s'interrogent sur sa capacité à s'intégrer au sein de l'institution<sup>7</sup>.

Président du [conseil d'administration](#) de l'[Office français de l'immigration et de l'intégration](#)<sup>26</sup> à partir du [12 septembre 2011](#), il fait polémique en déclarant que la [politique de reconduite à la frontière](#) du [gouvernement Fillon](#) ne les envoyait pas « vers Auschwitz », en considérant à propos des [Roms](#) que « lorsqu'on n'a qu'une pièce, on ne fait pas huit enfants ! » et en se prononçant en faveur de la construction d'un mur de 130 km [entre la Grèce et la Turquie](#) pour empêcher l'[immigration illégale](#)<sup>27</sup>. Il est mis fin à ses fonctions par [décret](#), le 15 janvier 2013<sup>27</sup> et il réintègre le Conseil d'État.

En janvier 2014, lors de la polémique concernant le spectacle de l'humoriste [Dieudonné Le Mur](#), Arno Klarsfeld appelle à manifester devant sa salle de spectacle afin que ce spectacle soit considéré comme un [trouble à l'ordre public](#) et qu'il soit ainsi interdit<sup>28,29</sup>.

## Prise de positions

### Soutien à la guerre d'Irak

Arno Klarsfeld publie une tribune dans *Le Monde* du 11 février 2003, un mois avant le début de la [guerre d'Irak](#), intitulée « Pour la guerre », où il rapproche l'Irak de Saddam Hussein et l'Allemagne hitlérienne. Il soutient en conséquence l'intervention américaine en Irak<sup>30</sup>. C'est également au nom de l'amitié avec les États-Unis, de la protection due à Israël, et des droits de l'homme qu'il soutient l'intervention américaine<sup>31</sup>.

Ce soutien à la guerre en Irak, ainsi que son engagement pro-Israélien, fera polémique et lui sera reproché par le [MRAP](#), lors de sa désignation par Nicolas Sarkozy pour mener une réflexion sur la colonisation<sup>32</sup>.

## Ukraine

En septembre 2022, dans une tribune du *Point*, il s'oppose à l'intégration de l'Ukraine dans l'Union européenne à cause des [lois mémorielles](#) (ou de "désoviétisation") engagés par le président [Petro Porochenko](#) à partir de 2015, qui réhabilitent des dirigeants nationalistes comme [Stephan Bandera](#) dont le nom a été donné à l'ancienne [avenue de Moscou](#). Il dénonce également l'autorisation d'une manifestation autorisée d'une centaine d'hommes défilant en uniforme SS à [Lviv](#) en 2020<sup>33</sup>. Selon *The New Statesman*, par cette condamnation de la « glorification » par l'Ukraine des collaborateurs nazis, Arno Klarsfeld nourrit parmi d'autres personnalités politiques ou intellectuels français, un doute sur le récit ukrainien de la [guerre contre la Russie](#)<sup>34</sup><sup>[pertinence contestée]</sup>. Selon *Politis*, Arno Klarsfeld « épouse sans vergogne l'argumentaire de Poutine », et tout comme le dirigeant russe, « instrumentalise grossièrement l'histoire »<sup>35</sup>. Pour lui, « La Crimée est majoritairement russe et elle doit le rester... », "Quant au Donbass, moitié-moitié" cite l'hebdomadaire Franc-Tireur dans un portrait de l'avocat décrit comme "le Francis Lalanne de la géopolitique"<sup>36</sup><sup>[pertinence contestée]</sup>. *La Tribune de Genève*, dans un article sur la « perméabilité de l'espace médiatique français à la propagande du Kremlin », dénonce les propos d'Arno Klarsfeld qui reprennent cette propagande, notamment le fait que l'Ukraine aurait « bâti son identité sur une haine de la Russie » et ne serait « pas innocente » de l'invasion qu'elle subit<sup>37</sup>.

## Filmographie

Il joue un petit rôle dans le film *Les Fugitifs* (1986)<sup>38</sup>.

## Décoration

Le [24 novembre 2007](#), il est fait chevalier de l'[ordre national du Mérite](#) par le président de la République [Nicolas Sarkozy](#).

# Notes et références

- ↑ *New York Times*, [French Railway Formally Apologizes to Holocaust Victims](#) [archive], 25 janvier 2011.
- ↑  *Revenir plus haut en :a b c d e* et f Philippe Lançon, [Le fils des parents terribles](#) [archive], *Libération*, 6 octobre 1995.
- ↑ Jean-Marc Varaut. Un avocat pour l'Histoire. Mémoires interrompus, 1933-2005, Flammarion, 2007, page 386 : « Jaku, comme le nomme Arno qui l'a eu comme moniteur de colonie de vacances ».
- ↑  *Revenir plus haut en :a b c d e f* et g Gaël Tchakaloff, « *Soigne ta droite* », *Le Nouvel économiste*, 31 mai 2007 ([lire en ligne](#) [archive])
- ↑  *Revenir plus haut en :a b* et c Biographie, [dossier de presse du déplacement de M. Arno Klarsfeld à Lille](#) [archive], 27 octobre 2011.
- ↑  *Revenir plus haut en :a* et b « *Arno Klarsfeld, des prétoires français à Tsahal* », *Le Monde*, 25 décembre 2005 ([lire en ligne](#) [archive], consulté le 2 février 2023)
- ↑  *Revenir plus haut en :a b c* et d « [Arno Klarsfeld, un zozo au Palais-Royal](#) » [archive], Jacqueline Rémy, Marianne, dimanche 7 novembre 2010.
- ↑  *Revenir plus haut en :a b c d* et e Raphaëlle Bacqué et Ariane Chemin, « [Arno Klarsfeld, garde frontière de Nicolas Sarkozy](#) » [archive], *Le Monde*, 30 juin 2006.
- ↑ Renaud Dély, « [“Grand magouille circus”, pour le FN](#) » [archive], *Libération*, 6 février 1997.
- ↑ Marie Huret et Delphine Saubaber, « [Le dernier des Klarsfeld](#) » [archive], sur L'Express, 11 octobre 2006 (consulté le 3 février 2023)
- ↑ <http://papon.sudouest.com/retro/sa/Les-reactions-.php> [archive], Sud-Ouest, Les réactions au verdict, Arno Klarsfeld, avocat des familles siégeant sur le banc des parties civiles : « Ce que nous voulions », 2 avril 1998.
- ↑  *Revenir plus haut en :a b c d e f* et g *20 Minutes*, « [Arno Klarsfeld, médiateur médiatique de Sarkozy](#) » [archive], 28 décembre 2006.
- ↑

photo : D.R.